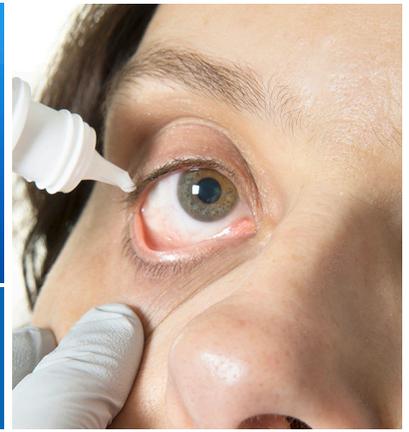


Retour à la maison après une opération de la cataracte



Vous venez d'être traité pour une cataracte. Cette fiche explique à quoi faire attention durant les prochains jours et quels sont les signes à surveiller.

Quel sera mon suivi?

Vous aurez un rendez-vous de suivi le lendemain de l'opération. Notez bien la date et l'heure. Ensuite, le suivi se fera au cas par cas.

Y a-t-il des précautions à prendre?

Oui, et il est très important de les suivre afin d'éviter les complications. Si vous avez des questions, posez-les à votre équipe de soins !

Coquille sur l'œil

- Enlevez la coquille à votre arrivée à la maison ou laissez-la en place jusqu'à votre rendez-vous avec le médecin (le lendemain), selon la consigne reçue.
- Durant la semaine qui suit l'opération, mettez la coquille sur l'œil opéré durant la nuit et quand vous faites une sieste.

Gouttes pour les yeux

- Commencez à utiliser les gouttes qui vous ont été prescrites à (heure) Attendez toujours 5 minutes entre chaque sorte de gouttes.
- Si vous avez été opéré aux 2 yeux : utilisez une bouteille de gouttes différente pour chaque œil.

Douleur

- Si vous sentez de la douleur, prenez du Tylenol.

Sensibilité à la lumière

- Vos yeux seront plus sensibles que d'habitude à la lumière. Portez vos lunettes de soleil pour sortir. Au besoin, portez-les aussi à l'intérieur.

Activités

- Dès votre retour à la maison, vous pouvez faire des activités calmes, comme lire, regarder la télévision ou utiliser un ordinateur.
- Après les premières 24 heures, vous pouvez sans problème faire des balades à pied. La marche et la bicyclette (modérée) sont les meilleures activités physiques à faire au cours des 2 premières semaines.



RENDEZ-VOUS DE SUIVI

Date :

Heure :

Lieu : **CHUM**
Clinique d'ophtalmologie
Pavillon D, 1^{er} étage, local D0120
1000, rue Saint-Denis
Montréal, H2X 0C1



Ne conduisez pas tant que vous n'avez pas eu la permission de votre médecin. Si vous prévoyez prendre l'avion, demandez l'avis de votre médecin.



ATTENTION

Activités à ne pas faire au cours des 2 premières semaines après l'opération.

- Ne mettez pas d'eau et pas de savon dans vos yeux. La douche, le lavage et la teinture des cheveux sont permis, en faisant attention. La baignade est interdite.
- Ne maquillez pas l'œil opéré.
- Ne vous penchez pas vers l'avant.
- Ne levez pas d'objet lourd.
- Ne faites pas de sport ou d'entraînement intenses.

Quels signes surveiller ?

C'est normal si :

- > L'œil opéré vous pique (gratte), surtout le premier jour. Ne vous inquiétez pas, cela passera. Ne frottez pas votre œil, même si vous avez envie de le faire. De plus, ne fermez pas les paupières avec force.
- > Votre vision est embrouillée pour quelques jours. Elle reviendra peu à peu à la normale.



À surveiller

Appelez sans tarder une infirmière à la **ligne Santé Patient CHUM au 514 890-8086** si vous avez l'un des signes suivants :

- une perte de vision soudaine dans l'œil opéré : vous voyez moins bien que juste après avoir été opéré
- une douleur non soulagée par les médicaments (Tylenol)
- l'œil opéré coule sans arrêt
- l'œil opéré devient de plus en plus rouge; il est toutefois normal d'avoir un peu de rougeur après l'opération

Que dois-je faire si je dois déplacer mon rendez-vous de suivi ?

Appelez sans tarder la Clinique d'ophtalmologie :

 **514 890-8278, option 1**

En dehors des heures d'ouverture, laissez un message.



LIGNE SANTÉ PATIENT CHUM

514 890-8086

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Vous êtes un patient du CHUM ?

Vous avez des questions sur votre état de santé ? Une infirmière peut vous aider.



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca